

John A. Johnson. — 3. Monrovia H. Hotel.
Non place : Oms (Burgundy), Levallois (G. Miller).
1 longueur 1/2, encours.

PRÉ DE LA VENDEE

Course de hales — Standard — 5.000 francs
1. Arbelles, à M. E. Thibault (H. Holt). — 2.
Saint Gratien (Piggott). — 3. Sizerg (Lucien Bailler).

Non place : Gassion (Jacouen).
3 longueurs, 5 longueurs.

PRÉ DE LA CHARENTES

Steep-chase — Mixte — 4.000 francs
3.600 mètres environ
1. Marjolaine IV. à M. Fischhoff (Burgundy).
2. Gauvain (Lucien Barillier). — 3. Philippe (Driscoll).

Non place : Sergent Fourrier (M. Adèle).
3 longueurs 1/2, 5 longueurs.

PRÉ DE GRANDETE

Course de hales — 3.000 francs sur
1. Hubert, à M. Frank Gardner (Driscoll). — 2.
Zingaro (Urbain David). — 3. Amusette (Hubert).
Non place : Châlade (Jaske).
3 longueurs, 1 longueur.

PRÉ LUDUCH

Steep-chase — Handicap — 10.000 francs
4.100 mètres environ
1. Zéphyr à M. G. de Chavanne (P. Defosse).
2. Rosalie (P. David). — 3. Fréquent (Coffelin).
Non place : La Brûche (Driscoll), Clavechon (P. Pantal).

Longueur, 4 longueurs.

RAFFOT DU PARIS MUTUEL

Première course. — Ustaurateur G. Pes. 35.
Pal. 12. — P. Pes. 25. — Pal. 11. 50. — Vilain.
Pal. 12. — P. Pes. 24. — Pal. 9. 50. — Apollon I. Pes.
22. 50. — P. Pes. 22. 50. — Pal. 10. 50.

Deuxième course. — Miriam G. Pes. 40. Pal.
22. 50. — P. Pes. 19. 50. — Pal. 9. 50. — G. Pes.
22. 50. — P. Pes. 17. 50. — Pal. 9. 50.

Troisième course. — Arbeilles G. Pes. 21. 50.
Pal. 17. 50. — P. Pes. 16. 50. — P. Pes. 9. 50. — Sainte-
Gratien P. Pes. 17. 50. — P. Pes. 8. 50.

Quatrième course. — Marjolaine IV. G. Pes.
50. Pal. 16. 50. — P. Pes. 16. 50. — Pal. 9. 50. — G. Pes.
50. Pal. 12. 50. — P. Pes. 12. 50.

Cinquième course. — Jument G. Pes. 17. 50.
Pal. 8. 50. — P. Pes. 10. 50. — Pal. 9. 50. — Zingaro P. Pes.
10. 50. — P. Pes. 5. 50.

Sixième course. — Babo G. Pes. 85. Pal.
12. — P. Pes. 25. — Pal. 10. 50. — Resakida P. Pes.
30. — P. Pes. 17. 50.

LES COQS

A LILLE

Un grand concours de coqs pour 20 jours lieu
chez Beauvais en Belgique, à quatre heures près
que le 8 juillet Auguste-Belle.

BILLY-MONTIGNY

Un grand concours aura lieu chez Léopold Louis, boulanger rue Zola, le 8 juillet, jour de quinzaine.
La mise sera de 4 fr., un coq gagnant 10 francs.

A HIERGES

Il y aura concours de coqs en parties de 6 pouz.
15, aujourd'hui, à 14 h., chez Foucart Arlaud dit
le Fureux.

JEU DE BALLE

A ANZIN

Jeu de balle. — La dernière balle, autorisée par
le beau temps, a été très suivie.

Anzin (Napoleon) a finalement emporté sur
Ribecq (Léopold) par 12 jeux à 6.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 2 juin 1905 (suite)

Présidence de M. ALLART, juge.

UN BOU PLACEMENT. — M. Armand Wicart avait trouvé un moyen facile de se constituer un petit capital.

On sait que Fan devint la Société des Véneries de Fresnes et fut en formation. Pour recruter des adhérents, on avait chargé M. Wicart de parcourir la région et de dresser la liste des personnes qui, dans chaque établissement, devraient faire partie d'une commission sérieuse.

MAZINGARDE. — Encore une pauvre femme, Dubois Marie, épouse Fayolle, 40 ans, que l'on poursuit pour avoir glané du menu charbon sur les terres des mines de Béthune, et ou lui inflige de bons jours de prison.

AUCHY-LEZ-ABASSEM. — Pour compenser ses préjudices causés à la Société des Mines d'Aniche par la nommée Salin Léon, 35 ans, ménagère, qui a ramassé quelques petits morceaux de charbon abandonnés sur un terrain, un condamné la femme Salin à deux jours de prison avec sursis.

VERQUIGNOL. — Oubliez du respect que tout citoyen doit aux représentants de l'autorité. Le général Alexandre, 25 ans, militaire, a outragé à Armentières le grand champion de Verquin, le général M. Quinarié Aristide. Cela s'est passé le 2 mai dernier. Le 2 juin, Deloche, attache à la Cour, portera plainte contre l'officier.

ANNE-QUIN. — Mme Frotel, née Duquennoy, 42 ans, est ce qu'on appelle familièrement une « femme hardie » ; elle prête la main aux accouchements, souvent les opère de sa propre et unique autorité.

Elle continue à exercer à la loi du 30 mars derniers, mais lorsque les personnes se tournent vers elle, elles se tournent vers l'autre. Il est au contraire recommandé à celles qui ont été déçues contre lui de l'abandonner.

Il est au contraire recommandé à celles qui ont été déçues contre lui de l'abandonner.

VOL DE MÉTAL. — Le 12 avril dernier, François Berles, 50 ans, dans l'intention de se procurer des ressources, enlevait des barbotins en cuivre de l'usine Albar, à Roubaix, le samedi 10 mai, et revendait à un marchand de vêtements, un surveillant s'étant emparé des affaires singulières des deux hommes. Ils sont tous les deux poursuivis pour vol.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

HENIN-LIELLETARD. — L'amour n'a jamais comme à Henin-Lielletard, dans Campon. Adèle, 20 ans, militaire, a été condamnée à 2 mois de prison pour avoir été la cause d'un accident de la route.

Le contre-larron, M. Léon, 27 ans, qui fut arrêté, a été acquitté.

Le tribunal octroie à Mme Lielletard une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

HENIN-LIELLETARD. — L'amour n'a jamais comme à Henin-Lielletard, dans Campon. Adèle, 20 ans, militaire, a été condamnée à 2 mois de prison pour avoir été la cause d'un accident de la route.

Le contre-larron, M. Léon, 27 ans, qui fut arrêté, a été acquitté.

Le tribunal octroie à Mme Lielletard une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.

Denquin s'est plaint à la justice, qui inflige 15 francs d'amende à chacun des deux frères, plus 8 jours de prison avec sursis à Cythèle.

Le contre-larron transporté chez un marchand de vêtements, M. Miquart, 43 ans, ménagère, à Cambrai, vit ce chantage et se débarrassa. Il continua sans c'en douter, un vol mi-vrai aujourd'hui 45 heures de prison par défaut.

Le tribunal octroie à Mme Berles une amende de 5 francs.

MAINSILLIEZ-RUITZ. — Les frères Dargaud, Henri, 30 ans, et Léon, 21 ans, rencontrant Denfert Théophile le 14 mai dernier, l'un roulant au corps.